



## PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

---

Approuvé par le conseil d'administration du 9 février 2017





# ÉDITO 2017

## FAIRE CONVERGER LES FORCES DE NOS TERRITOIRES POUR RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

L'année 2017 a bien sûr une charge symbolique forte pour la ville et le port du Havre qui fêtent leur 500 ans. Cette année sera aussi celle d'autres temps forts avec le lancement du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, et, à l'échelle interrégionale, la mise en œuvre de projets opérationnels, notamment dans le cadre de l'appel à projets « Réinventer la Seine ».

Rendre notre territoire plus attractif passe nécessairement par une meilleure articulation et une meilleure complémentarité entre les échelles de l'action publique. L'AURH sait y contribuer.

La place havraise sera mise en lumière à l'occasion de son 500<sup>ème</sup> anniversaire avec un programme estival qui permettra de montrer ce qu'est ce territoire, avec ses atouts et tout son potentiel. Rendre le territoire havrais plus attractif implique également un travail de fond sur le développement de notre cœur métropolitain, sa capacité à attirer des emplois, à proposer un cadre de vie de qualité, à susciter l'innovation. Ce sont des forces pour l'ensemble de la Pointe de Caux et l'AURH y participera à travers toutes ses missions.

Les ressorts de l'attractivité havraise dépendent aussi pour une large part de la dynamique de projet engagée à l'échelle de l'estuaire de la Seine, périmètre d'action de l'agence d'urbanisme. L'année qui s'ouvre est historique à ce titre puisque le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine sera officiellement lancé en début d'année. La créa-

tion de cet outil territorial partagé permettra de poursuivre et d'amplifier la dynamique de projets déjà engagée depuis plusieurs années dans les domaines de la culture, des mobilités, de l'environnement. L'AURH continuera à accompagner l'action du pôle en ce sens en 2017.

Le développement du territoire havrais est aussi très fortement lié à la dynamique impulsée par la région Normandie qui a créé une agence de l'attractivité qui sera implantée au Havre. L'AURH, en lien avec les agences d'urbanisme de Rouen et de Caen, saura apporter des outils à la région pour renforcer les complémentarités entre les enjeux d'attractivité d'échelle régionale et ceux qui relèvent des territoires communaux et intercommunaux.

Renforcer l'attractivité d'un territoire c'est donc aussi savoir conjuguer les forces des acteurs locaux à plusieurs échelles. La vallée de la Seine assure à ce titre un rôle majeur. Les territoires du Havre, de l'estuaire de la Seine, de la Normandie, sont déjà très mobilisés pour rendre cette vallée attractive, pour capter des flux et fixer de la valeur sur nos territoires. L'AURH pilotera en 2017 la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine et contribuera à l'animation de ce grand projet de territoire si déterminant pour l'économie de notre pays.

L'AURH, au service de tous les territoires qui concourent à cette attractivité, apportera en 2017 des propositions et des outils innovants pour conjuguer au mieux les énergies territoriales.

Édouard Philippe  
Président de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine

# SOMMAIRE

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2017

|   |   |   |    |
|---|---|---|----|
| <b>Édito</b> .....  | 3 | <b>Axe 2 - Co-construire le territoire</b> .....  | 12 |
| <b>Préambule</b> .....  | 7 | <b>Focus : PLU intercommunal Agglomération Fécamp Caux Littoral</b> .....                               | 13 |
| <b>Axe 1 - Analyser les dynamiques territoriales</b> .....                  | 8 | <b>Focus : Animation du club maritime et portuaire de la FNAU</b> .....                                 | 13 |
| <b>Focus : Données clés de l'estuaire de la Seine</b> .....                 | 9 | ■ <b>Construire une vision prospective</b> .....  | 14 |
| <b>Focus : Observatoire du foncier et de l'habitat</b> .....                | 9 | 15. SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire   |    |
| 3. Tableau de bord de santé de l'estuaire de la Seine                       |   | 16. PLU du Havre  |    |
| 4. Observatoire de l'immobilier d'entreprise                                |   | 17. PLU d'Harfleur  |    |
| 5. Portail du commerce et des services à la personne (extranet partenarial) |   | 18. CODAH - Accompagnement au suivi / animation du programme local de l'habitat                         |    |
| 6. CODAH - Indicateurs de peuplement du parc social                         |   | 19. Accompagnement à la révision du plan local de l'habitat de Caux Estuaire                            |    |
| 7. CODAH - Analyse de la vacance du parc social                             |   | 20. Ville du Havre - Élaboration du règlement local de publicité  |    |
| 8. CODAH - Suivi du plan de déplacements urbains                            |   | ■ <b>Développer des stratégies urbaines</b> .....   | 15 |
| 9. CODAH - Évaluation des effets socio-économiques du tramway (bilan Loti)  |   | 21. CODAH / Caux Estuaire - Recensement des potentiels fonciers en matière de développement économique  |    |
| 10. Ville du Havre - Données clés quartiers                                 |   | 22. AMO projets urbains et documents de planification   |    |
| 11. CODAH - Accompagnement pour l'enquête ménages déplacements              |   | 23. AMO projet urbain du cap de la Hève   |    |
| 12. Ville du Havre - Observatoire social du centre ancien                   |   | 24. Groupe de travail - Urbanisme durable / coût global   |    |
|   |   | 25. CODAH - Plan campus urbain et maritime, contribution au schéma de développement universitaire (AMO) |    |
|   |   | 26. CODAH - Accompagnement du programme opérationnel régional   |    |

|  |    |
|--|----|
| 27. Étude d'aménagement prospective de l'avant-port du Havre (dont schéma directeur de la Citadelle)             |    |
| 28. Ville du Havre - Étude du quartier Soquence (volet habitat et projet urbain)                                 |    |
| 29. Caux Estuaire - Accompagnement à la définition d'une politique d'identification et d'accueil des entreprises |    |
| 30. Suivi de l'étude Croisières  |    |
| ■ <b>Accompagner l'aménagement du territoire</b> .....   | 17 |
| 31. Dossier de candidature au label pays d'art et d'histoire   |    |
| 32. CODAH / Caux Estuaire - AMO fonds d'initiative locale pour l'agriculture                                     |    |
| 33. Caux Estuaire - Co-construction du plan local agricole   |    |
| 34. CODAH - Projet alimentaire et toile alimentaire  |    |
| 35. Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie  |    |
| 36. Pôle métropolitain - Promotion du territoire de l'estuaire de la Seine                                       |    |
| 37. Pôle métropolitain - Étude Déchets   |    |
| 38. Appui méthodologique à la construction du contrat de territoire de Caux Estuaire                             |    |

### **Axe 3 - Prospective : positionner les territoires**.....20

**Focus : Pôle métropolitain - Développement d'une démarche open data à l'échelle de l'estuaire de la Seine** .....21

**Focus : Pilotage de la coopération des agences de la vallée de la Seine (CPIER 1.1)**.....21

|  |    |
|--|----|
| 41. Projet de recherche - Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants  |    |
| ■ <b>Estuaire de la Seine</b> .....  | 22 |
| 42. Pôle métropolitain - Accompagner le développement et la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'estuaire de la Seine |    |
| 43. Pôle métropolitain - Animation du groupe de travail Mobilités  |    |
| 44. Toile industrielle de l'estuaire de la Seine   |    |
| 45. Groupe de travail Écologie industrielle  |    |
| 46. Étude trafics pour le port de Fécamp   |    |
| ■ <b>Normandie</b> .....   | 23 |
| 47. Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme du Havre, de Rouen et de Caen                              |    |
| ■ <b>Vallée de la seine</b> .....  | 23 |
| 48. Réinventer la Seine  |    |
| 49. Connaissance des paysages de la vallée de la Seine et de leur évolution (CPIER 1.3)  |    |
| 50. Maîtrise du développement urbain à l'échelle de la vallée de la Seine (CPIER 1.4)  |    |
| 51. Ligne Nouvelle Paris-Normandie - Suivi du projet   |    |
| 52. « RER multimodal FRET » vallée de la Seine   |    |

**Une équipe et des expertises au service du territoire**.....25



# PRÉAMBULE 2017

## LE CADRE D'ACTION DE L'AGENCE

Les agences d'urbanisme exercent leurs activités dans un cadre législatif et réglementaire qui évolue avec les réformes territoriales, avec notamment deux évolutions récentes :

- en mars 2014, la modification de l'article 132-6 du code de l'urbanisme a ajouté à la liste des missions des agences la possibilité de participer à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- en avril 2015, la nouvelle note technique de l'État relative aux agences d'urbanisme simplifiait leurs conditions de fonctionnement et de financement.

En respectant les principes généraux propres aux agences d'urbanisme, les sources de financement de l'AURH peuvent prendre 3 formes.

→ **Programme mutualisé d'activité (PMA)** : présentant un intérêt collectif, le PMA est financé par l'ensemble des cotisations et subventions des membres de l'AURH pour la conduite en commun de missions d'intérêt collectif. Il correspond à la part principale des financements de l'agence.

Compte tenu de l'assimilation au statut d'organisme de droit public des agences d'urbanisme, les missions du PMA ne sont pas soumises à la TVA et aux impôts commerciaux et sont également exclues du champ des règles de la commande publique.

Bien que la vocation première des agences d'urbanisme soit de réaliser et de poursuivre des missions d'intérêt collectif, elles peuvent réaliser des travaux spécifiques pour le compte et à la demande d'organismes adhérents ou non.

→ **Conventions spécifiques** : l'AURH peut réaliser, pour le compte de ses adhérents, des missions qui répondent à des critères précis, hors PMA et hors TVA, impôts commerciaux, et règles de publicité.

→ **Contrats** : il s'agit des activités dites « concurrentielles », lesquelles sont soumises à TVA et aux règles de publicité et de mise en concurrence.

# AXE 1

## ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

L'AURH apporte aux élus et partenaires du territoire les données stratégiques dont ils ont besoin pour concevoir et mettre en œuvre leurs politiques publiques.

En amont de l'appui stratégique et opérationnel, la compréhension partagée des grands équilibres du territoire, de ses évolutions, de ses disparités constitue un prérequis indispensable.

À cet effet, l'agence collecte, sélectionne et met en forme les données utiles à la prise de décision en constituant des observatoires dans les domaines des mobilités, de la santé, de l'habitat, de l'immobilier d'entreprises. L'AURH se tient à la disposition de ses adhérents pour faire évoluer ces observatoires en fonction de leurs besoins et mener des analyses complémentaires sur des champs nouveaux.

En 2017, l'AURH proposera à l'ensemble de ses adhérents un portail géographique permettant de visualiser les données clés de l'estuaire de la Seine. Cet outil permettra ainsi aux collectivités de mieux cerner la place de leur territoire à l'échelle estuarienne, d'avoir des éléments de comparaison avec les intercommunalités environnantes et de connaître les grands équilibres territoriaux de l'estuaire de la Seine.



## FOCUS

### Données clés de l'estuaire de la Seine

#### 1.

En février 2017, l'AURH actualisera les données clés des intercommunalités de l'estuaire de la Seine en se basant sur les limites définies au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'outil vise à aider les acteurs du territoire de l'estuaire de la Seine dans leurs processus de décision en présentant des données synthétiques par EPCI.

Un site internet sera mis en place pour présenter une sélection de données sous forme de cartographie interactive. Une vingtaine d'indicateurs clés pourront être visualisés à deux échelles, intercommunales et communales :

- population (population totale et évolution, revenu médian...);
- mobilités (migrations domicile-travail);
- habitat (structure du parc immobilier, statut d'occupation, prix...);
- emploi (nombre d'emplois);
- agriculture (nombre d'exploitations);
- tourisme (nombre de chambres d'hôtels).

Les fiches papier compléteront l'information. Mixant chiffres clés, tableaux, graphiques et cartes, elles seront en téléchargement sur le site de l'AURH.

**Territoire impacté : EPCI de l'estuaire de la Seine**

**Contact :** Alix Gay

**Partenaire :** EPCI de l'estuaire de la Seine

**Programme mutualisé d'activité**

## FOCUS

### Observatoire du foncier et de l'habitat

#### 2.

L'AURH met en place la première étape d'une observation foncière et du marché de l'habitat à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

En 2017, l'agence proposera une analyse des marchés fonciers bâtis et non bâtis à l'échelle de la pointe de Caux. Des analyses spécifiques seront parallèlement menées sur des sujets clés pour le territoire :

- une observation de l'évolution du foncier à l'échelle des quartiers Sud du Havre ;
- une analyse de la consommation foncière de terrains agricoles et naturels ;
- un regard sur la demande sociale du territoire.

De manière concrète, ces travaux aideront les collectivités à développer une meilleure connaissance du foncier sur leur territoire. Plusieurs applications sont envisageables, en particulier :

- une réponse aux exigences réglementaires (mesure de la consommation foncière ou étude de densification dans les SCoT et PLU) ;
- le développement de politiques foncières ciblées ;
- une connaissance plus fine des marchés (foncier bâti, non bâti, logements, locaux commerciaux...).

Par ailleurs, l'AURH participe également à des groupes de travail sur les outils et méthodes d'analyse foncière.

**Territoire impacté : aire urbaine du Havre**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** Région Normandie, EPCI du territoire de l'estuaire de la Seine, SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, EPF-Normandie

**Programme mutualisé d'activité**

### 3.

#### Tableau de bord de santé de l'estuaire de la Seine

L'AURH étudie les interactions entre la santé, la société et le territoire. Depuis 2014, l'agence accompagne les travaux du groupe de travail « santé et environnement » du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Elle appuie également le groupe hospitalier du Havre depuis 2009 en proposant l'analyse de données médico-sociales sur le territoire.

Il est proposé de refondre l'ensemble de connaissances en santé, en particulier ce qui concerne l'offre de soins et la démographie médicale, sous la forme d'un « tableau de bord santé », mobilisable pour les partenaires et la communauté du groupement hospitalier de territoire.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Jean-François Mary

**Partenaires :** pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, CODAH, groupe hospitalier du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

### 4.

#### Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit un état des marchés de bureaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels / ateliers sur la place havraise et la pointe de Caux. Il s'appuie directement sur les données des commercialisateurs privés et publics (enquête terrain menée par l'AURH) pour la production d'un bilan annuel.

**Territoire impacté : aire urbaine du Havre**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** CODAH, Caux Estuaire, Caux Seine Agglo, Ville du Havre, Ville de Montivilliers, CCI Seine estuaire, HAROPA - Port du Havre, DREAL Normandie, Le Havre Développement, les développeurs associés (LDA) - SHEMA, agents immobiliers, commercialisateurs

**Programme mutualisé d'activité**

### 5.

#### Portail du commerce et des services à la personne (extranet partenarial)

Lancé en 2010, l'observatoire du commerce et des services à la personne est un portail partenarial entre la CCI Seine Estuaire, la CODAH, Caux Estuaire et la Ville du Havre pour l'interrogation de plus de 10 000 commerces et services à la personne des environs du Havre (34 communes).

En 2017, il est prévu de refondre la cartographie en utilisant des composants plus ergonomiques et plus interactifs.

**Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** Infogreffe, Insee, CCI Seine Estuaire, Ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

### 6.

#### CODAH - Indicateurs de peuplement du parc social

Les indicateurs de peuplement du parc social sont un outil de connaissance de l'occupation du parc locatif social de la CODAH. Ils constituent un outil d'aide à la décision pour les élus et les services dans la gestion du peuplement et des attributions dans le parc. Ils se présentent sous la forme d'un atlas.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Marie-Hélène Cousin

**Partenaire :** CODAH

**Programme mutualisé d'activité**

### 7.

#### CODAH - Analyse de la vacance du parc social

Le suivi de la vacance dans le parc locatif social permet, à l'échelle des quartiers, des bailleurs et des groupes, de mesurer annuellement l'évolution du nombre de logements vacants en fonction de leur durée d'inoccupation. En 2017, cette observation concernera pour la première fois l'ensemble des communes de la CODAH.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Marie-Hélène Cousin

**Partenaire :** CODAH

**Programme mutualisé d'activité**

## 8.

### CODAH - Suivi du plan de déplacements urbains

Révisé en 2013, le plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération havraise s'articule autour de 8 orientations déclinées en 19 actions.

Chaque année, à travers le suivi d'indicateurs variés, l'observatoire du PDU permet d'évaluer les mises en place effective des actions prescrites.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Sophie Capitaine

**Partenaire :** CODAH, communes, LiA, DDTM 76, DIRNO, CCI Seine Estuaire, Air Normand, ODS 76

**Programme mutualisé d'activité**

## 9.

### CODAH - Évaluation des effets socio-économiques du tramway (bilan Loti)

L'article 14 de la loi d'orientation des transports intérieurs (loi Loti) impose la réalisation d'un bilan des résultats économiques et sociaux des grands projets d'infrastructure de transport 3 à 5 ans après leur mise en service.

L'AURH s'appuiera sur les prescriptions méthodologiques du Certu pour mener cette évaluation des effets socio-économiques du tramway de l'agglomération havraise mis en service fin 2012.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Sophie Capitaine

**Partenaires :** CODAH, communes, LiA, DDTM 76, DIRNO, CCI Seine Estuaire, Air Normand, ODS 76

**Programme mutualisé d'activité**

## 10.

### Ville du Havre - Données clés quartiers

L'AURH publiera, début 2017, les principaux chiffres du recensement (millésime 2013) relatifs à la population et au logement pour chacun des 25 quartiers qui composent Le Havre.

Cette publication prendra la forme de fiches synthétiques par quartier. Chaque document, téléchargeable sur le site de l'AURH, permettra aux différents partenaires de l'agence, mais également à un public plus large, de disposer d'éléments de connaissance à l'échelle infra-communale.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Marie-Hélène Cousin

**Partenaires :** Ville du Havre, Insee

**Programme mutualisé d'activité**

## 11.

### CODAH - Accompagnement pour l'enquête ménages déplacements

Réalisées selon la méthodologie du Cerema, les enquêtes ménages déplacements (EMD) renseignent sur les pratiques de déplacement des habitants du territoire enquêté. Elles permettent d'évaluer l'évolution de la mobilité au regard des résultats des enquêtes antérieures.

L'agglomération havraise va engager la réalisation d'une EMD en 2017 pour actualiser les informations de la précédente datant de 2007.

Dans ce cadre et tout comme pour la précédente EMD, l'AURH proposera à la CODAH le découpage en secteurs d'enquête adapté au territoire sondé et elle accompagnera la CODAH tout au long de la mission pour sa bonne conduite.

**Territoires impactés : agglomération du Havre et territoires limitrophes**

**Contact :** Sophie Capitaine

**Partenaire :** CODAH

**Programme mutualisé d'activité**

## 12.

### Ville du Havre - Observatoire social du centre ancien

Dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) dans lequel a été retenu le centre ancien du Havre, la Ville du Havre a mis en place différentes actions permettant de requalifier les quartiers anciens centraux, tant sur le plan de l'habitat que de l'aménagement des espaces publics ou des équipements, qu'en matière d'interventions sur le plan social.

L'observatoire a pour vocation de mesurer les effets de ces différentes actions et l'évolution du centre ancien. Cette troisième version constituera un des éléments de la revue de projet du PNRQAD qui devrait avoir lieu à l'automne 2017.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Marie-Hélène Cousin

**Partenaire :** Ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

# AXE 2

## CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

L'AURH intervient directement auprès des territoires pour la réalisation de missions de planification, de programmation (PLUi, PLH...) mais aussi là où l'aménagement du territoire revêt une importance singulière dans les politiques publiques comme l'agriculture, le tourisme ou encore l'aménagement des espaces naturels.

L'agence accompagne les territoires depuis la conception des projets jusqu'à l'étape opérationnelle, c'est pourquoi elle est présente aux côtés des élus et de ses partenaires pour engager les phases de réalisation et répondre directement aux problématiques des territoires. C'est cette mobilisation à toutes les échelles et à tous les stades de construction des projets qui assure une continuité dans l'action territoriale.

L'AURH s'attache à mettre en œuvre et à atteindre dans les meilleures conditions (coûts, délais, qualité) la phase opérationnelle des actions.

Cette valeur ajoutée lui permet de proposer de nouvelles méthodes de construction des projets et des concepts innovants.

## FOCUS

### PLU intercommunal Agglomération Fécamp Caux Littoral

#### 13.

L'agglomération Fécamp Caux Littoral a mandaté l'AURH pour la réalisation de son document d'urbanisme intercommunal. L'agence s'est engagée à construire, d'ici 2020, un document opérationnel pour l'aménagement du territoire qui comprendra à la fois le document d'urbanisme, une politique de l'habitat (valant programme local de l'habitat) et un volet déplacements et mobilités (valant plan de déplacements urbains).

2017 verra la réalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document socle fixant les orientations politiques d'aménagement du territoire. L'agence proposera également un travail opérationnel pour identifier les secteurs de projets et définir, avec les élus, les orientations et schémas d'aménagement à prescrire (définition des orientations d'aménagement).

#### **Accueil du club projet urbain et paysage à Fécamp**

Le club projet urbain et paysage est un réseau de professionnels appartenant aux 50 agences d'urbanisme de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Chaque année, il réunit 20 à 30 professionnels qui travaillent, 3 jours non-stop, sur un sujet défini préalablement avec une collectivité. En 2017, la candidature de Fécamp proposée pour la ville et l'agglomération a été retenue par les membres du collectif.

Du 29 au 31 mars 2017, plusieurs groupes d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes travailleront pour proposer différents scénarios d'aménagement pour le secteur du port et du centre-ville de Fécamp, cœur de la nouvelle agglomération née le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

#### **Territoire impacté : Fécamp Caux Littoral**

Contact : Jessy Oukoloff

Partenaires : agglomération Fécamp Caux Littoral, DDTM, communes de l'agglomération

Convention

## FOCUS

### Animation du club maritime et portuaire de la FNAU

#### 14.

Créé en 2009, le club territoires maritimes et portuaires de la fédération nationale des agences d'urbanisme est un lieu unique d'échanges et de réflexions associant agences d'urbanisme, autorités portuaires et chercheurs. Il se réunit 4 fois par an. Il est co-animé par deux agences d'urbanisme : celle du Havre et celle de Lorient (AUDELOR). Les thématiques abordées par le club portent sur tous les types de contextes portuaires (ports fluviaux/maritimes) et littoraux : problématiques d'arrière-pays, valorisation et optimisation du foncier portuaire, enjeux de gouvernance liés au développement et à la pérennisation des démarches d'écologie industrielle, questions d'aménagement littoral, prospective dans différents secteurs d'activités (plaisance et yachting, pêche, croisière, filière nautique...).

#### **Accueil d'une journée au Havre**

Le programme des séances de l'année 2017 comportera une journée « décentralisée » au Havre, le mercredi 28 juin 2017. Les participants pourront poursuivre leur séjour au Havre autour de l'assemblée générale de l'Association internationale villes et ports (AIVP) programmée les 29 et 30 juin et des festivités d'« Un été au Havre 2017 ».

Ce club au Havre aura pour thème les port centers. Il sera organisé en partenariat par l'AURH et l'AIVP, qui fédère et anime le port center network. Il permettra de faire un tour d'horizon des port centers du monde, en commençant par celui du Havre qui accueillera l'événement, mais aussi de partager bonnes pratiques et ingrédients nécessaires pour un port center vivant et cohérent. Certains participants du club ont déjà un projet de port center, d'autres s'interrogent sur l'opportunité de mettre en œuvre et d'animer un tel lieu... des discussions intéressantes en perspective !

#### **Territoire impacté : territoire national**

Contact : Juliette Duszynski

Partenaires : AUDELOR, agences d'urbanisme, FNAU, ports, AIVP, chercheurs...

Programme mutualisé d'activité

## CONSTRUIRE UNE VISION PROSPECTIVE

### 15.

#### SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

En 2017, l'AURH poursuivra la révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire avec les élus du comité syndical. L'objectif sera d'enclencher une nouvelle phase de réflexion pour finaliser les travaux à la mi-2018.

L'appui de l'AURH comprend plusieurs dimensions :

- assistance à maîtrise d'ouvrage dans la représentation du syndicat mixte et l'accompagnement aux procédures touchant à l'élaboration ;
- mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du document et sa construction avec les partenaires ;
- animation et suivi du document auprès des communes porteuses de projets urbains qui sollicitent l'agence.

La construction du SCoT renforce les connaissances de l'AURH sur le territoire. Il permet également de construire de nouveaux outils pour aider les élus à mieux aborder leur document d'urbanisme communal.

#### Groupe de travail - Compensations environnementales

L'AURH co-anime un groupe de travail sur les mesures prises pour compenser les atteintes négatives à la biodiversité par la mise en œuvre de projets.

Objectifs :

- identifier les secteurs dont les fonctionnalités écologiques peuvent être améliorées ;
- mettre les institutions appliquant des compensations environnementales en relation avec des porteurs de projets environnementaux à la recherche de financements ;
- assurer la cohérence de la mise en œuvre de la trame verte et bleue à l'échelle du SCoT.

#### Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Contact : Jessy Oukoloff

Partenaires : syndicat mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, CODAH, Caux Estuaire

Convention

### 16.

#### PLU du Havre

L'AURH poursuit en 2017 la révision du plan local d'urbanisme du Havre en collaboration étroite avec le service Urbanisme de la Ville.

Suite au débat en conseil municipal sur le PADD en décembre 2016, l'AURH poursuivra en 2017 par l'élaboration du règlement écrit et du rapport de présentation, et par la mise en cohérence de l'ensemble des pièces du dossier. Les documents réglementaires seront revus à la lumière de la loi Alur et des orientations générales du PADD. Le rapport de présentation sera actualisé et enrichi des travaux de l'agence sur les corridors écologiques.

Le dossier complet de PLU doit être finalisé fin 2017 pour un arrêt prévu début 2018.

#### Territoire impacté : Le Havre

Contact : Thierry Lochar

Partenaires : Ville du Havre, partenaires publics associés

Convention

### 17.

#### PLU d'Harfleur

Après avoir été arrêté le 27 juin 2016 et soumis à l'avis des personnes publiques associées et de la population, la municipalité doit approuver son PLU le 27 février 2017.

Les objectifs portés par les élus ont été retranscrits dans ce document de planification qui allie sauvegarde et mise en valeur des espaces naturels de la confluence de la Lézarde, réduction de la consommation foncière, mise en valeur des abords du canal de la Lézarde, renouvellement urbain et développement des équipements et services offerts à la population. De plus, ce document intègre les lois Grenelle ainsi que les instructions législatives de la loi Alur.

#### Territoire impacté : Harfleur

Contact : Julien Duprat

Partenaire : ville d'Harfleur

Convention

## 18.

### CODAH - Accompagnement au suivi / animation du programme local de l'habitat

Après sa réalisation, l'AURH appuie la CODAH dans le suivi et la mise en œuvre de sa politique de l'habitat. Ce travail couvre tout autant des aspects d'observation que d'accompagnement des communes à la réalisation de leurs projets, ou encore la mobilisation des compétences de l'agence pour mettre en œuvre les différentes actions décidées par les élus.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** CODAH, État, communes, bailleurs

**Programme mutualisé d'activité**

## 19.

### Accompagnement à la révision du plan local de l'habitat de Caux Estuaire

L'AURH poursuit ses collaborations avec Caux Estuaire en accompagnant le territoire pour la révision de son programme local de l'habitat. Autour des observatoires et de ses compétences en matière d'analyse des politiques publiques et en matière d'habitat, l'AURH se mobilise pour offrir aux élus de Caux Estuaire un outil renouvelé d'aménagement du territoire.

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaire :** Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

## 20.

### Ville du Havre - Élaboration du règlement local de publicité

La Ville du Havre a demandé à l'AURH de l'accompagner pour la révision de son règlement local de publicité. Le précédent règlement ayant été élaboré au milieu des années 80, cette révision du document exige de considérer les évolutions en matière de paysage et d'attractivité renouvelée de la ville (apparition d'une entrée maritime, renouvellement de l'entrée de ville, classement Unesco) mais aussi les besoins en matière d'affichage et de publicité des acteurs présents sur le territoire.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Julien Duprat

**Partenaire :** Ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

## DÉVELOPPER DES STRATÉGIES URBAINES

## 21.

### CODAH / Caux Estuaire - Recensement des potentiels fonciers en matière de développement économique

L'AURH dresse annuellement un inventaire des capacités d'accueil en matière de développement économique sur le territoire de la CODAH et de Caux Estuaire. Ce recensement complète et appuie les analyses sur le plan économique et en matière de planification prospective afin de maintenir quantitativement et qualitativement une offre adaptée aux besoins des investisseurs. Il contribue aux analyses du Havre Développement.

**Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** CODAH, Le Havre Développement, Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

## 22.

### AMO projets urbains et documents de planification

Dans le cadre de sa mission SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, l'AURH accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs projets urbains et de leurs documents de planification. Fontenay, Gainneville, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Octeville-sur-Mer, Rolleville et Saint-Aubin-Routot bénéficient aujourd'hui de l'assistance de l'équipe d'urbanistes et de paysagistes de l'AURH, afin de faire naître ou de faire évoluer des réflexions sur des espaces d'enjeux communautaires.

Sur les communes de la CODAH, l'agence est intégrée au dispositif Stoc (soutien technique et opérationnel aux communes) mis en place par l'intercommunalité avec l'accompagnement du CAUE et de la DDTM.

L'AURH représente également le SCoT LHPCE dans les réunions dites PPA (personnes publiques associées) lors de l'élaboration des PLU du territoire. Elle guide également les élus dans le lancement des procédures les plus adéquates afin de faire évoluer leurs documents d'urbanisme.

**Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contact :** Julien Duprat

**Partenaires :** syndicat mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, CODAH, Caux Estuaire, DDTM, CAUE 76

**Programme mutualisé d'activité**

## 23.

### AMO projet urbain du cap de la Hève

L'AURH accompagne depuis plusieurs années la ville de Sainte-Adresse dans la revalorisation du plateau de la Hève, en travaillant en particulier sur des études concernant le secteur du cap de la Hève et le site de la Marine Marchande. Il s'agit désormais d'accompagner la mise en œuvre des projets d'aménagement.

**Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** ville de Sainte-Adresse, syndicat mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, CODAH, Caux Estuaire, DDTM, CAUE 76

**Programme mutualisé d'activité et financement SCoT**

## 24.

### Groupe de travail - Urbanisme durable / coût global

Pendant 2 ans, l'AURH a co-piloté le club des acteurs relais de l'urbanisme durable avec l'ADEME, l'EPFN, la DREAL et la DDTM 27. Le thème fédérateur de ce groupe est le coût global des opérations d'aménagement. Entre visites d'opérations de référence et échanges de connaissances et de savoir-faire, le club constitue progressivement un référentiel et un réseau d'échange pertinent, bâti à l'échelle de l'ex Haute-Normandie, qui a désormais vocation à s'étendre.

**Territoire impacté : Région Normandie**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaire :** ADEME

**Programme mutualisé d'activité**

## 25.

### CODAH - Plan campus urbain et maritime, contribution au schéma de développement universitaire (AMO)

Après l'inauguration du plan Campus en octobre 2016, place désormais à la mise en œuvre. En 2017, l'AURH assurera l'animation de la démarche en réunissant régulièrement les partenaires autour de la déclinaison concrète du plan.

L'agence effectue un travail d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les principaux projets et études : EMN / cité numérique, barge du CROUS, déplacement de l'IUT de Caucrauville.

Elle contribuera à la définition et la hiérarchisation des actions à mener sur la valorisation des espaces publics (qualité, continuité, lien à la mobilité) et accompagnera notamment la réflexion sur les fonciers stratégiques.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** CODAH, Ville du Havre, université du Havre, HAROPA - Port du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

## 26.

### CODAH - Accompagnement du programme opérationnel régional

L'AURH accompagne la CODAH dans le suivi technique du programme opérationnel régional (POR - fonds FEDER FSE) : élaboration des cahiers de charges, critères de sélection, analyse des candidatures en cohérence avec la stratégie urbaine de la CODAH.

**Territoire impacté : agglomération du Havre**

**Contact :** Thierry Lochard

**Partenaires :** CODAH, région Normandie

**Programme mutualisé d'activité**

## 27.

### Étude d'aménagement prospective de l'avant-port du Havre (dont schéma directeur de la Citadelle)

L'interface ville-port est un secteur de développement stratégique pour le port du Havre, la ville du Havre et l'agglomération. La transformation progressive de ces secteurs est une vitrine pour le territoire.

Pour soutenir ce mouvement en marche, l'AURH apporte son assistance à des missions de prospective et de projets urbains.

En 2017, dans la dynamique de Réinventer la Seine, de l'étude Croisières, de l'aménagement du quai de Southampton, l'accent pourrait être mis sur le démarrage d'une réflexion sur le secteur de la Citadelle, un secteur identifié comme une adresse internationale de la métropole maritime havraise. L'objectif est de définir un schéma directeur cohérent et valorisant.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** CODAH, Ville du Havre, Haropa - Port du Havre

**Programme mutualisé d'activité**



## 28.

### Ville du Havre - Étude du quartier Soquence (volet habitat et projet urbain)

Dans le prolongement des études urbaines déjà réalisées sur le secteur, l'AURH accompagne la Ville du Havre et les bailleurs sociaux dans la définition d'une stratégie urbaine à moyen et long termes.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Thierry Lochar

**Partenaire :** Ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

## 29.

### Caux Estuaire - Accompagnement à la définition d'une politique d'identification et d'accueil des entreprises

L'Agence conduira une démarche d'accompagnement à la définition d'une politique d'identification et d'accueil des entreprises. Les besoins de Caux Estuaire sont :

- mieux connaître son tissu d'entreprises entre plaine alluviale (zone industrialo-portuaire) et plateau, ainsi que les complémentarités entre sites ;
- identifier les besoins des entreprises et les types de services pour y répondre ;
- rendre visible et lisible son offre territoriale (offre foncière et au-delà).

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaire :** Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

## 30.

### Suivi de l'étude Croisières

L'étude Croisières a pour objectif de définir les perspectives de développement à moyen terme pour le secteur de la croisière et de proposer des scénarios d'aménagement.

L'AURH participe à l'ensemble des réunions techniques et décisionnelles. Elle apporte sa contribution technique et sa connaissance du territoire (diagnostic, projets) auprès des commanditaires de l'étude.

**Territoire impacté : Le Havre**

**Contact :** Thierry Lochar

**Partenaires :** Haropa - Port du Havre, Ville du Havre, CODAH, CCI Seine Estuaire, office de tourisme de l'agglomération havraise

**Programme mutualisé d'activité**

## ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## 31.

### Dossier de candidature au label pays d'art et d'histoire

Le label « pays d'art et histoire » a pour objectif de :

- valoriser les patrimoines, développer les initiatives en faveur de la création et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- sensibiliser les habitants à leur cadre de vie ;
- initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme ;
- présenter le patrimoine du Pays d'art et d'histoire dans un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Pour obtenir ce label Pays d'art et d'histoire, un dossier de candidature, piloté par l'agence, doit être remis et validé par le ministère de la Culture. Il comprend trois parties : la description du territoire candidat, la présentation des politiques culturelles et patrimoniales menées jusqu'à présent et la stratégie de valorisation décidée par les élus pour atteindre les objectifs du label. L'élaboration de ce dossier nécessite une large concertation, notamment sur la définition des axes stratégiques portés par le territoire candidat. Cette concertation pourra bénéficier de la dynamique initiée par les animations prévues pour les 500 ans de la ville du Havre.

**Territoires impactés : agglomération du Havre, Caux Estuaire, CC du canton de Criquetot-l'Esneval**

**Contact :** Régis Corbin

**Partenaires :** communes, EPCI, DRAC Normandie, ville d'art et d'histoire, office de tourisme de l'agglomération havraise

**Programme mutualisé d'activité**

## 32.

### CODAH / Caux Estuaire - AMO fonds d'initiative locale pour l'agriculture

La CODAH et Caux Estuaire animent le fonds d'initiative locale pour l'agriculture (Fila). Ce dispositif permet le soutien par le financement de projets agricoles répondant à un des objectifs suivants :

- alimentation des habitants en produits locaux et de qualité et développement de filières courtes d'alimentation ;
- développement de systèmes de culture agro-écologiques ;
- diversification de l'activité dans le cadre de projet pédagogique et/ou touristique.

L'AURH participe aux comités d'attribution.

**Territoires impactés : agglomération du Havre, Caux Estuaire**

**Contact :** Alix Guillemette

**Partenaires :** CODAH, Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

## 33.

### Caux Estuaire - Co-construction du plan local agricole

L'agriculture est de longue date un sujet d'intérêt pour Caux Estuaire. Aujourd'hui, les élus souhaitent aller plus loin en rendant lisibles leurs orientations politiques en faveur de l'agriculture et en élaborant un plan d'actions pluriannuel.

En 2017, l'AURH accompagnera les élus et techniciens de Caux Estuaire dans une démarche de co-construction d'un plan local pour l'agriculture.

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaire :** ensemble de la sphère agricole

**Programme mutualisé d'activité**

## 34.

### CODAH - Projet alimentaire et toile alimentaire

En 2016, l'AURH a accompagné la CODAH dans sa réponse à l'appel à projets national pour l'alimentation. Le plan local pour l'agriculture de l'agglomération havraise vise à soutenir une agriculture locale économiquement viable, pourvoyeuse d'emplois, préservant la qualité de l'environnement et assurant une partie de l'alimentation des villes en produits de qualité. Un des axes de travail de cette stratégie consiste en la mise en oeuvre d'un projet alimentaire territorial. La mission de l'AURH en 2017 est conditionnée à la réponse faite à cette candidature, elle consistera à la définition et à la mise en oeuvre d'une toile alimentaire sur le territoire.

**Territoires impactés : agglomération du Havre et environs**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** CODAH, Ville du Havre, CCAS, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, ISEL, Le Havre Développement

**Appel à projets**

## 35.

### Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie

Chaque année, la MAN et l'AURH travaillent de concert pour valoriser des aménagements remarquables du territoire, notamment à l'occasion du mois de l'architecture en mars. Visites commentées et élaboration de dépliants constituent les principaux modes d'action.

En 2017, il s'agit à nouveau d'être présent pour le mois de l'architecture au Havre (autour d'un parcours tramway) et à Caux Estuaire, autour de l'aménagement du centre-bourg d'Étainhus. En complément, pour les 500 ans, il s'agit de donner à voir une sélection de réalisations remarquables autour de circuits et de dépliants inédits.

**Territoires impactés : Le Havre, CODAH, Caux Estuaire, Étainhus, Saint-Romain-de-Colbosc**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaire :** Maison de l'architecture de Normandie

**Programme mutualisé d'activité**

## 36.

### Pôle métropolitain - Promotion du territoire de l'estuaire de la Seine

Suite à sa création, le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaite établir une stratégie territoriale pour développer son territoire. L'AURH accompagnera les élus du pôle pour la définition de ses orientations et l'élaboration d'un document stratégique territorial (organisation d'un workshop de co-construction). Cette action se concrétisera par la rédaction d'un document stratégique territorial.

En parallèle, l'AURH pourra réaliser pour le pôle métropolitain : revue de presse, lettre trimestrielle, organisation des groupes de travail...

L'AURH contribuera également à la publication d'un ouvrage sur les pôles métropolitains et leurs dynamiques interterritoriales à l'œuvre, dans la collection Points FNAU publiée aux éditions Gallimard.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Régis Corbin

**Partenaire :** pôle métropolitain

**Programme mutualisé d'activité**

## 37.

### Pôle métropolitain - Étude Déchets

Le diagnostic envisagé vise à mieux comprendre collectivement les enjeux des déchets ménagers et assimilés à l'échelle de l'estuaire de la Seine. Cette étude pourrait être une contribution à l'élaboration en cours des politiques régionales de gestion des déchets.

L'agence réalisera un cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'études afin d'élaborer un plan d'actions sur la gestion publique des déchets ménagers.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Régis Corbin

**Partenaires :** pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, EPCI, syndicat gestionnaire d'entreprises

**Programme mutualisé d'activité**

## 38.

### Appui méthodologique à la construction du contrat de territoire de Caux Estuaire

L'AURH accompagnera Caux Estuaire pour dessiner ses grandes orientations stratégiques et mettre en place un projet de territoire. Ces travaux constitueront un socle pour exposer le projet des élus et construire des partenariats institutionnels.

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaire :** Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

# AXE 3

## PROSPECTIVE POSITIONNER LES TERRITOIRES

L'AURH défriche les sujets d'avenir, organise des débats, appréhende les évolutions économiques et territoriales. Elle tente d'être un « laboratoire d'idées » nourrissant ses partenaires et permettant ensuite d'aboutir à des projets concrets, nouveaux, originaux.

Ses connaissances transversales lui permettent d'interroger non seulement son territoire d'intervention habituel, l'estuaire de la Seine, et ses échelons locaux inférieurs, mais également des échelles plus vastes où l'estuaire de la Seine peut jouer un rôle stratégique : échelle normande, vallée de la Seine, Europe.

L'AURH a ainsi la faculté de prendre du recul afin de mettre en perspective et de positionner au mieux les enjeux havrais et estuariens dans un cadre plus global.

## FOCUS

### PÔLE MÉTROPOLITAIN : DÉVELOPPEMENT D'UNE DÉMARCHE OPEN DATA À L'ÉCHELLE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

#### 39.

Après l'étude de préfiguration menée en 2016, le pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaite développer une plateforme open data à l'échelle de son territoire. À la demande du pôle, pilote du projet, l'AURH assurera l'animation et le soutien technique pour la mise en oeuvre de cette plateforme.

L'open data permettra aux collectivités de répondre aux exigences réglementaires de libérer les données, mais elle pourra aussi intégrer les données de plusieurs partenaires de l'estuaire, chambres consulaires, grands ports maritimes, université...

Une animation de l'agence sera nécessaire pour faire de cette plateforme open data un outil de développement territorial.

#### Territoire impacté : estuaire de la Seine

**Contact** : Régis Corbin

**Partenaires** : pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, EPCI de l'estuaire de la Seine, Haropa - Port du Havre, Haropa - Port de Rouen, CCI Seine Estuaire, groupe hospitalier du Havre, maison de l'Estuaire, université du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

## FOCUS

### PILOTAGE DE LA COOPÉRATION DES AGENCES DE LA VALLÉE DE LA SEINE (CPIER 1.1)

#### 40.

L'AURH poursuit, en partenariat avec les autres agences d'urbanisme, ses réflexions entamées en 2010 afin de faire de la vallée de la Seine un projet ambitieux et partagé d'aménagement et de développement du territoire.

Dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions 2015-2020 (CPIER), coordonné par le délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine pilote la fiche « Dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective » impliquant DIDVS, services de l'État, régions Normandie et Île-de-France.

Rassemblant les agences de Caen (AUCAME), Rouen (AURBSE), Paris (APUR), Île-de-France (IAU) et Le Havre (AURH), cette coopération est missionnée chaque année pour :

- construire un **dispositif de suivi** des dynamiques du territoire ; le dispositif commun doit notamment permettre de constituer un socle commun et de partage de connaissance ;
- animer le **site internet** officiel de la vallée de la Seine, récemment mis en ligne : [www.vdseine.fr](http://www.vdseine.fr) ;
- organiser les **rencontres** des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine et produire une **étude** pour poursuivre la dynamique du projet vallée de la Seine.

En 2017, l'AURH devient l'agence mandataire de la coopération. À ce titre, elle pilotera l'organisation du travail collectif et organisera la rencontre annuelle des agences d'urbanisme sur le sujet « La vallée de la Seine XXL - Les relations entre la vallée de la Seine et les territoires voisins ou plus éloignés dans une logique inter-régionale et européenne. »

#### Territoire impacté : vallée de la Seine

**Contact** : Juliette Duszynski

**Partenaires** : délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine, régions, services de l'État, agences d'urbanisme de la vallée de la Seine  
CPIER

## 41.

### Projet de recherche - Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants

Doctorante au sein de l'AURH depuis 3 ans, Sarah Dubeaux finalise en 2017 sa thèse sur la gestion des fonciers vacants dans les villes en décroissance. Ce travail s'appuie sur des exemples allemands - qui bénéficient d'une reconnaissance plus ancienne de la décroissance urbaine et de la mise en place d'outils de gestion - et se focalise sur les quartiers Sud havrais. Sarah Dubeaux entre désormais en phase de rédaction avec une soutenance prévue à l'automne prochain.

Ce travail est le fruit d'un partenariat entre l'AURH, l'École nationale supérieure de Paris et l'université de Kaiserslautern. Il devrait se prolonger à l'automne par le programme européen de recherche-action 3S-Recipe, co-financé par l'Agence nationale de la recherche. En partenariat avec douze universités européennes, ce programme vise à trouver des solutions pratiques pour les villes en décroissance, Le Havre sera un des sujets d'étude.

**Territoires impactés : Allemagne, Le Havre**

**Contact :** Sarah Dubeaux

**Partenaires :** agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), École nationale supérieure Paris Ulm, université de Kaiserslautern

**Thèse 2014-2017 (Convention CIFRE)**

## ESTUAIRE DE LA SEINE

## 42.

### Pôle métropolitain - Accompagner le développement et la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'estuaire de la Seine

L'AURH accompagne les EPCI membres du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine pour la mise en œuvre, au niveau local, d'une politique vélo intégrée au grands itinéraires régionaux et nationaux. L'AURH participe également aux grands rendez-vous liés au projet « Seine à Vélo ».

Après avoir accompagné la communauté de communes de Beuzeville sur son intégration dans les grands itinéraires vélos, l'AURH aidera la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine à définir une stratégie autour du projet de « Seine à Vélo » qui traverse son territoire.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Thierry Lochar

**Partenaires :** pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, EPCI  
**Programme mutualisé d'activité**

## 43.

### Pôle métropolitain - Animation du groupe de travail Mobilités

L'AURH anime un groupe de travail Mobilités au sein du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Au cours des trois à quatre réunions de travail annuelles, l'agence :

- présente l'actualité globale et locale en matière de mobilité : chiffres et tendances, projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie ;
- propose des actions à développer autour des transports en commun et des modes doux.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Thierry Lochar

**Partenaires :** régions, départements, EPCI de l'estuaire de la Seine, pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, SNCF Réseau

**Programme mutualisé d'activité**

## 44.

### Toile industrielle de l'estuaire de la Seine

L'AURH a réalisé un portail web qui permet de déployer une cartographie et une schématisation des flux inter-entreprises (échanges de matières, liens contractuels et flux logistiques) dans une optique de connaissance de l'économie territoriale. En s'appuyant sur une veille économique, l'AURH poursuivra ses analyses à partir de la toile afin de :

- suivre les tendances économiques sur le territoire ;
- observer les effets en chaîne d'une installation ou d'une fermeture d'établissement ;
- produire des analyses sectorielles.

L'AURH s'attachera également à vulgariser la démarche de toile industrielle® en produisant un poster des principaux flux, permettant de valoriser l'économie estuarienne.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, CCI Seine Estuaire, agences de développement (Le Havre Développement, Seine-Maritime Attractivité, Caux Seine Développement), ports (Haropa - Port du Havre et Haropa - Port de Rouen), services de l'état (DDTM 76, DREAL Normandie, DIRECCTE)

**Programme mutualisé d'activité**

## 45.

### Groupe de travail Écologie industrielle

L'estuaire de la Seine est un territoire historique de développement industriel basé sur la logique d'écologie industrielle, notamment sur la zone industrialo-portuaire. L'AURH poursuivra sa participation au groupe de travail animé par le port du Havre afin de communiquer sur la dynamique du territoire en termes d'écologie industrielle et de réaliser des argumentaires d'écologie industrielle comme facteur d'attractivité (via des supports de communication).

**Territoires impactés : zone industrialo-portuaire, estuaire de la Seine**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** HAROPA - Port du Havre, Le Havre Développement, CCI Seine Estuaire, pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

## 46.

### Étude trafics pour le port de Fécamp

Le port de Fécamp traite un trafic annuel de 270 000 tonnes mais est en capacité de traiter plus de 400 000 tonnes/an. Partant de ce constat, la CCI Seine Estuaire, gestionnaire du port, a sollicité l'expertise de l'AURH afin de connaître les flux qui, potentiellement, pourraient être traités par le port de Fécamp. L'AURH s'appuiera sur la toile industrielle® qui permettra d'identifier les flux import/export des entreprises fécampaises et du Pays de Caux.

Cette demande d'analyse s'accompagnera de la fourniture, par la CCI Seine Estuaire, des trafics actuellement traités par le port de Fécamp (nature des trafics, quantités, clients, provenance, destination...) que l'AURH s'attachera à intégrer et à valoriser dans la base de données de la toile industrielle.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaire :** CCI Seine Estuaire  
**Programme mutualisé d'activité**

## NORMANDIE

## 47.

### Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme du Havre, de Rouen et de Caen

Les agences normandes en réseau poursuivront leurs travaux de façon plus intégrée et collective, notamment pour le compte de la région Normandie.

Le principe d'une convention pluriannuelle quadripartite associant plus fortement la région dans la définition et la conduite des études et travaux réalisés, pour son compte, par les agences normandes, est acté pour une formalisation en 2017. Dans cet esprit, les trois agences resserrent leurs liens, poursuivent la mutualisation des bases de données, échangent sur leurs méthodes et savoir-faire. Cette coopération renforcée se traduira par la production et l'animation d'études spécifiques à diverses échelles de territoires et à l'échelle régionale.

**Territoire impacté : Normandie**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** région Normandie et agences d'urbanisme de Normandie (AUCAME, AURBSE, AURH)

**Programme mutualisé d'activité**

## VALLÉE DE LA SEINE

## 48.

### Réinventer la Seine

Dans le cadre de l'appel à projets Réinventer la Seine, l'AURH assure un rôle de conseil et d'animation sur la place havraise pour les villes du Havre et de Sainte-Adresse, la CODAH et HAROPA - Port du Havre.

En décembre 2016, à l'issue de la phase d'appel à manifestation d'intérêt, quinze équipes ont été sélectionnées pour la suite de l'appel à projets, soit quinze projets prometteurs répartis sur six sites de la place havraise. La prochaine échéance est la remise des offres définitives à la fin avril. D'ici là, l'AURH et les représentants de la place havraise accompagnent les équipes pour leur permettre de proposer les meilleurs projets possibles dans leur offre définitive. Ensuite, il faudra coordonner l'analyse des dossiers et des jurys et le travail avec les autres partenaires de la Vallée de la Seine. À l'été 2017, les lauréats de la vague 1 devraient être connus.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** villes (Paris, Rouen et Le Havre, Sainte-Adresse), HAROPA - Port du Havre, agences d'urbanisme (APUR, AURBSE), EPCI (CODAH, Métropole Rouen Normandie...)

**Programme mutualisé d'activité**

## **49.**

### **Connaissance des paysages de la vallée de la Seine et de leur évolution (CPIER 1.3)**

Un volet paysage a été spécifiquement défini dans le CPIER vallée de la Seine. Il s'agit de :

- créer un laboratoire de recherche sur les paysages de la vallée de la Seine pour l'enseignement supérieur ;
- structurer un réseau de compétences autour des questions de paysage et d'aménagement de territoire ;
- se saisir d'enjeux prospectifs majeurs (transition énergétique et écologique, tourisme, eau, façade maritime, agriculture, emblèmes paysagers).

L'AURH appuie l'ENSP, leader de cette action du CPIER, pour animer et concrétiser cette démarche autour de temps forts (voyage-atelier avec les membres du réseau, workshop étudiants, suivi de différents dispositifs de recherche appliquée). Cette action se déroule sur les 5 ans du CPIER.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine, École nationale supérieure du paysage, agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, PNR vallée de la Seine, CAUE, DREAL

**CPIER**

## **50.**

### **Maîtrise du développement urbain à l'échelle de la vallée de la Seine (CPIER 1.4)**

Le CPIER s'est engagé sur une action de maîtrise du développement urbain. Ce travail a pour objectif d'identifier les secteurs potentiellement mutables, c'est à dire qui pourraient faire l'objet de requalification, en visant tout particulièrement le recyclage des friches industrielles et sites délaissés.

Les actions identifiées portent sur :

- l'amélioration de la connaissance du foncier, le développement de l'anticipation foncière, la mesure quantitative et qualitative de la consommation d'espaces ;
- le soutien à l'évolution des sites stratégiques et à la reconversion de friches industrielles et urbaines (appui aux études pré-opérationnelles).

La contribution de la coopération des agences d'urbanisme constituera une information précise, cohérente, partagée et qualitative (freins et leviers à la mobilisation foncière) à l'échelle de la vallée de la Seine, afin de pouvoir cerner les périmètres d'enjeux et de mettre en œuvre, avec les partenaires du projet, des politiques d'intervention efficaces.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** agences d'urbanisme de la vallée de la Seine  
**CPIER**

## **51.**

### **Ligne Nouvelle Paris-Normandie - Suivi du projet**

L'AURH se mobilise pour représenter les intérêts du territoire dans la construction du projet LNPN.

L'agence suit les travaux et rédige des notes d'enjeux à destination des partenaires et acteurs du territoire.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Thierry Lochar

**Partenaire :** EPCI de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

## **52.**

### **« RER multimodal FRET » Vallée de la Seine**

L'AURH est partenaire du projet « Pour un RER multimodal fret » proposé et porté par le cabinet Samarcande dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe (CPIER Vallée de la Seine).

Le premier objectif du projet est de promouvoir une vision plus intégrée et plus systémique du transport de marchandises et de la logistique, afin d'en faire :

- un axe majeur de la stratégie économique et d'aménagement de la vallée de la Seine et de ses deux régions ;
- un levier pour leur compétitivité économique et pour le développement durable.

Le second objectif est la promotion d'une nouvelle offre de transport multimodale et logistique intégrée au travers d'un « RER multimodal fret » s'inspirant du principe du RER ou du réseau de métro du Grand Paris, mais pour les marchandises, à l'échelle de la vallée de la Seine, espace pertinent en la matière. Le projet se déroulera sur 18 mois.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** ADEME, régions Île-de-France et Normandie, DIDVS, Samarcande

**Appel à manifestation d'intérêt - ADEME**



# L'AURH 2017

---

## UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions présentées dans ce programme de travail partenarial seront menées par une équipe sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète.

Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun :

ÉCONOMIE, URBANISME, DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS, PAYSAGE, HABITAT, DÉMOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME, CULTURE, GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE.

Cette équipe d'études sera accompagnée dans ses missions par une équipe ressources aux fonctions transversales :

- système d'information géographique,
- communication et PAO,
- documentation,
- assistance,
- administration générale.

# L'AURH

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017

### DIRECTION

**Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE** Directeur général

**Juliette DUSZYNSKI** Directrice adjointe en charge des études et de la prospective

**Jessy OUKOLOFF** Directeur adjoint en charge de la stratégie urbaine

### ÉQUIPE D'ÉTUDES

**Lucile AUDIÈVRE** Chargée d'études - Cartographie - SIG - Projets de territoire

**Sophie CAHIERRE** Chargée d'études - SIG - Cartographie

**Sophie CAPITAINE** Chargée d'études - Statistiques - Cartographie

**Régis CORBIN** Chef de projets - Mission estuaire

**Marie-Hélène COUSIN** Chef de projets - Observatoires

**Sarah DUBEAUX** Chargée d'études - Doctorante - Contrat CIFRE

**Julien DUPRAT** Chef de projets - planification urbaine

**Julien FLORANT** Chargé d'études SIG (CDD)

**Alix GUILLEMETTE** Chargée d'études - Développement durable

**Jocelyne LEMARCHAND** Chargée d'études - Projets de territoire - Culture - Social

**Thierry LOCHARD** Chef de projets - Mobilités et projets urbains

**Jean-François MARY** Chef de projets - SIG

**Boris MENGUY** Chef de projets - Ingénierie développement durable

**Mathilde MUS** Chargée d'études - Observatoires - SIG - Cartographie

### ÉQUIPE RESSOURCES

**Céline CARRIER** Assistante PAO

**Wendy DÉCHAMPS** Assistante de la direction générale

**Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière

**Brigitte FORESTIER** Chargée des ressources humaines

**Alix GAY** Responsable communication

**Élodie HAMEL** Archiviste - Documentaliste

**Véronique LEDIER** Assistante

**Christine ROUSSEL** Assistante administrative - Accueil

## Communication

L'AURH est dotée d'outils de communication permettant à ses adhérents et partenaires de suivre son actualité : site internet, newsletter trimestrielle, profils sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn.

Un certain nombre d'actions font l'objet de publications diffusées sans restriction de confidentialité : observatoires de l'immobilier d'entreprise et observatoire de l'habitat, données clés des territoires, études à l'échelle de la vallée de la Seine...

## Organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

L'AURH est en capacité d'organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Ces dernières années, elle a notamment organisé le workshop Seine Gateway en 2015, les rencontres nationales de l'immobilier d'entreprise en 2014. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2017.

L'AURH accueille régulièrement des groupes d'étudiants et des délégations professionnelles pour leur présenter le territoire et ses enjeux.

## Documentation et photothèque

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'agence qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique concernant les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire riche et diversifié.

Depuis mai 2016, la veille territoriale est partagée largement via la plateforme Scoop.it!

La photothèque mutualise les photos prises par les membres de l'équipe sur l'ensemble du territoire de l'estuaire de la Seine et lors de voyages d'études en France et à l'étranger.

L'AURH accueillera le club Documentation de la fédération nationales des agences d'urbanisme le 29 septembre 2017.

## Assistance et administration générale

Pour permettre aux membres de l'équipe de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (mise en page de documents, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.

## Observatoires, SIG, carto

Au cœur du pilotage et de l'animation des projets de territoire, la gestion de l'information est omniprésente dans le travail de l'AURH.

L'agence a choisi le système de gestion de base de données PostgreSQL pour constituer son socle de données. En 2016, l'ouverture a été faite avec la mise en place d'un serveur de données mutualisé, hébergé à l'AURH, dont l'accès et les données sont partagés avec les cinq agences d'urbanisme de la coopération inter-agences de la vallée de la Seine. Ce serveur permet, au-delà d'une méthodologie commune, un pilotage cohérent de l'information « vallée de la Seine » qui se poursuit en 2017.

Le début de cette année 2017 est marqué par les recompositions intercommunales qui modifient l'organisation du territoire. Afin de mettre à disposition un ensemble de données clés de ces nouvelles EPCI, l'AURH réalise un portail cartographique interactif avec une sélection de données de la statistique publique dans différentes thématiques : population, habitat, mobilités, économie, agriculture.

L'année 2017 sera également marquée par l'ouverture des données des collectivités membres du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. L'AURH accompagne le pôle et tous les organismes exerçant une mission de service public qui entreront dans ce partenariat estuarien inédit. Dans l'application de la loi pour une République numérique, l'agence, avec certaines collectivités déjà engagées dans la démarche OpenData, jouera le rôle de relai avec la région Normandie et assistera ses partenaires dans cette transition numérique et économique.

## L'agence en 1 clic



[www.aurh.fr](http://www.aurh.fr)



Veille territoriale  
Scoop.it!



@aurh\_officiel



AURH



@aurh\_officiel



AURH

Agence d'urbanisme de la région du Havre  
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 LE HAVRE cedex

[www.aurh.fr](http://www.aurh.fr) / Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57